



**NATIONS
UNIES**



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr.
LIMITÉE

FCCC/SBI/2009/L.4
8 juin 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN ŒUVRE

Trentième session

Bonn, 1^{er}-10 juin 2009

Point 6 b) de l'ordre du jour

**Questions relatives aux paragraphes 8 et 9
de l'article 4 de la Convention**

Questions concernant les pays les moins avancés

Questions concernant les pays les moins avancés

Projet de conclusions proposé par la Présidente

1. L'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) a pris note du rapport présenté oralement par le Président du Groupe d'experts des pays les moins avancés (Groupe d'experts) et a accueilli avec satisfaction le rapport sur les travaux de la quinzième réunion du Groupe d'experts, qui s'est déroulée à Cotonou (Bénin) du 3 au 5 mars 2009¹.
2. Le SBI a remercié le Gouvernement béninois d'avoir accueilli la quinzième réunion du Groupe d'experts et a exprimé sa gratitude aux Gouvernements canadien, irlandais et suédois qui avaient fourni des ressources financières à l'appui des travaux du Groupe d'experts.
3. Le SBI a constaté avec satisfaction que 41 programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation (PANA) étaient parvenus au secrétariat au 5 juin 2009. Il a pris note de la contribution appréciable qu'apportait le Groupe d'experts en aidant les pays les moins avancés (PMA) à établir leur PANA et a souligné qu'il était nécessaire que le Groupe continue, en collaboration avec le Fonds pour l'environnement mondial et ses agents d'exécution, à aider les PMA qui ne l'avaient pas encore fait à achever leur programme et à le soumettre dès que possible.
4. Le SBI a félicité le Groupe d'experts pour son appui aux PMA dans la mise en œuvre des PANA. Il l'a invité à achever et à diffuser le guide indiquant pas à pas la marche à suivre pour mettre en œuvre les PANA.

¹ FCCC/SBI/2009/6.

5. Le SBI a également invité le Groupe d'experts à organiser, en fonction de son programme de travail et de la disponibilité de fonds, une formation à la conception de stratégies de mise en œuvre des PANA et à l'élaboration de projets en s'appuyant sur le guide ci-dessus.
6. Le SBI a invité le Groupe d'experts à poursuivre un dialogue fructueux avec le Fonds pour l'environnement mondial et ses agents d'exécution sur les PANA, et en particulier sur l'accès aux fonds, afin de répondre de manière appropriée au caractère urgent des activités et projets prioritaires dans le cadre des PANA.
7. Le SBI a invité les PMA parties, les organismes des Nations unies et d'autres acteurs concernés à fournir au Groupe d'experts, dans le cadre de son enquête permanente sur l'état d'avancement des PANA, toute information sur les progrès accomplis, les problèmes rencontrés et les propositions visant à résoudre ces problèmes, notamment les idées concernant les façons de faciliter davantage la mise en œuvre des PANA.
8. Le SBI a prié le Groupe d'experts de le tenir informé des efforts qu'il accomplissait pour mener à bien son programme de travail sur la période 2008-2010.
9. Le SBI a invité les Parties qui étaient en mesure de le faire à continuer de fournir des ressources pour appuyer l'exécution du programme de travail du Groupe d'experts, notamment pour l'organisation des ateliers de formation à la mise en œuvre des PANA.
